

## Règlement de la course et déroulement de la journée

### **Article 1 : organisation.**

L'épreuve peut être modifiée ou supprimée si le comité d'organisation le juge nécessaire (météo, ...)  
Le comité d'organisation souscrit uniquement une assurance responsabilité civile d'organisateur.  
L'inscription au «trail du facteur» engage la responsabilité civile du concurrent qui doit contracter une assurance personnelle.

### **Article 2 : déroulement de l'épreuve.**

Epreuve individuelle chronométrée avec classement à l'arrivée comptant au challenge vert de l'A.D.C.P.H.S. (uniquement le 18 kms).

### **Article 3 : les concurrents.**

Chaque participant devra fournir obligatoirement soit une licence FFA/FFTRI/FSCF/FSGT ou UFOLEP ou un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an, conformément à la réglementation des courses hors stade et à l'article L231-3 du code du sport. Aucune décharge de responsabilité ni attestation sur l'honneur ne sera acceptée.

Matériel autorisé : bâtons

Matériel conseillé : porte bidon ou «camel back»

### **Article 4 : contrôle des passages.**

Plusieurs points de contrôle seront dispersés sur le parcours, si un concurrent n'est pas pointé sur un PC, il pourra continuer la course mais ne sera pas classé.

### **Article 5 : abandon.**

Tout participant ayant abandonné a pour obligation de prévenir l'organisation et de remettre son dossard.

### **Article 6 : Inscriptions (2€ supplémentaires si paiement le jour de l'épreuve).**

18 kms : 8€

10 kms : 6€

Randonnée : participation 2€

Randonnée nordique : 6 € (avec moniteur diplômé d'État)

Course enfants : gratuit

### **Article 7 : sécurité.**

Le parcours sera sécurisé par le comité départemental, un poste de secours sera situé au point de départ et d'arrivée.

A chaque intersection de route, sera présent au minimum une personne de l'organisation pour avertir les véhicules.

### **Article 8 : Récompenses.**

Les 3 premiers au scratch et le premier de chaque catégorie pour les deux circuits (Homme et Femme).

### **Article 9 : Catégories.**

Sur le 18 kms : ouvert à partir des juniors (1993 et 1994)

Sur le 10 kms : ouvert à partir des cadets (1995 et 1996)

### **Programme de la journée**

- Accueil des concurrents à partir de 8 h 00
- Départ des randonnées à 9 h 00
- Départ 18kms à 9 h 15
- Départ 10kms à 10 h 00
- Course enfants : 11 h 00
- Apéritif et casse croûte à 12 h suivra la remise des récompenses et le tirage de la tombola.